



Question orale posée par Monsieur Hacken : La participation de la commune à la Nuit de l'Obscurité

Monsieur le Bourgmestre,

La lutte contre la pollution lumineuse et la production de CO2 qu'elle provoque est un des enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de la biodiversité, parfois pourtant moins abordé dans les médias.

Afin de sensibiliser le public aux effets négatifs que subissent l'environnement nocturne et notre santé, des associations ont créé la Nuit de l'Obscurité, un événement annuel qui se développe petit à petit dans toute la Belgique.

Les organisateurs nous ont sollicité durant l'été afin que Forest participe à cette événement, montrant par là-même notre soutien aux organisateurs mais surtout notre attachement à la protection de l'environnement. Je trouve l'initiative symbolique certes mais originale et qui a le mérite de conscientiser nos citoyens!

Je souhaite donc savoir si le Collège a répondu favorablement à cette sollicitation?

Si oui, qu'a-t-il été décidé d'organiser, est-ce que nos bâtiments publics, ou certains d'entre eux, seront éteints la nuit du 12 octobre prochain? Est-ce qu'une invitation aux Forestois sera lancée dans ce cadre pour les sensibiliser à l'action quand les bâtiments ne seront pas éclairés, via une marche, une observation des étoiles,...?

Est-ce qu'une invitation aux entreprises situées sur notre territoire à participer à l'action a été lancée? Et/ou aux commerçants?

Si votre choix a été de ne pas participer à l'événement, quelles en sont les raisons?

Je vous remercie pour vos réponses.

**Laurent Hacken
Chef de groupe cdH**

Madame Van den Bosch répond :

Il est prévu d'organiser des activités au Square Lainé et de faire une promenade « obscure » dans le Parc Duden.